



FICHE DE REVERSEMENT AU CAPSA

Date du reversement : 29/06/2022

Lieu ou établissement de provenance : Etablissement central des matériels du service de santé des armées (ECMSSA) – Services techniques – Site militaire de Chateau.

Type de reversement : En instance de réforme

Le mercredi 29 juin 2022, deux éléments techniques modulaires ont rejoint la plateforme de présentation des matériels techniques du conservatoire des approvisionnements en produits de santé des armées. Pour cette mise en situation, y a été ajouté un module « carrefour »

Cette opération a pu être réalisée grâce à l'approbation et l'implication de multiples intervenants dont :

- Monsieur le commissaire principal Marry, adjoint au chef d'établissement ;
- Monsieur, ICDD Jean-Luc Louvencourt, chef du département ingénierie santé ;
- Monsieur le TSEF3 Sylvain Camus, chef de Service Maintenance Modules Techniques et Fluides.

L'installation a pu être effectuée au cours de la journée, grâce à l'engagement de Patrick Morin et Nicolas Leménager. Ils ont été aidés par le technicien supérieur hospitalier de 1^{er} classe Gérauld Soulié (adhérent ACAPSA), en charge de la préparation OPEX des modules techniques et TSEF3 Ottman Arrouche, référent modules techniques dentaires.

Au cours de la vacation du 30 juin 2022, 1^{er} et 2 juillet, Patrick et Patrice Bancelin, adhérent de la Marne ont réalisé le nettoyage de l'ensemble des ETM, tant intérieur pour les derniers reçus, qu'extérieur pour toute la structure.

Merci à tous pour cette dernière phase d'installation qui vient en complétant des six ETM déjà en place avec leurs servitudes et leurs carrefours.

L'ensemble permettra aux visiteurs de découvrir une formation hospitalière en service du début des années 1980 jusqu'au milieu des années 2010.

Un dernier point et non des moindres reste le règlement administratif de leurs cessions au CAPSA, qui ne pourra se faire qu'avec la reconnaissance officielle du conservatoire obtenue.



Rédacteur : Michel Farouault, adhérent de l'ACAPSA

Photos : Philippe Lafargue, en charge du patrimoine du CAPSA